



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Compagnie des Eaux de Royan

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Compagnie des Eaux de Royan  
13 rue Paul-Emile Victor - 17640 Vaux-sur-Mer

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## Compagnie des Eaux de Royan

13 rue Paul-Emile Victor - 17640 Vaux-sur-Mer

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'attention de l'Assemblée générale de la société Compagnie des Eaux de Royan,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie des Eaux de Royan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part les observations suivantes :

Les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas le nombre de factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice, contrairement à ce que prévoit l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code. En outre, le nombre de factures émises non réglées à la date de clôture correspond un nombre de facture estimé en fonction de la facturation moyenne observée au cours la dernière session de facturation sur l'activité de vente eau.

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2024

KPMG SA

Bertrand de Nucé  
Associé

**CER**

**CIE DES EAUX DE ROYAN**

**13 Rue Paul Emile Victor**

**17640 VAUX SUR MER**

**Comptes au 31/12/2023**

**- SOMMAIRE -**

**BILAN**

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4

**COMPTE DE RESULTAT**

Compte de résultat - Partie 1	6
Compte de résultat - Partie 2	7

**REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS**

Règles et méthodes comptables	9
Faits significatifs	13

**INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Charges à payer et produits à recevoir	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Echéances des créances et dettes	20
Impositions différées	21
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	22
Composition du capital social	23
Variation des capitaux propres	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Effectif moyen	27
Engagements hors bilan	28

**BILAN**

## Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	80 060	11 298	68 761	70 425
Constructions	819 670	809 191	10 479	21 854
Installations techniques, matériel, outillage	2 719 623	2 430 645	288 977	385 660
Autres immobilisations corporelles	4 066 081	3 328 393	737 687	558 475
Immobilisations en cours	25 600		25 600	137 541
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	459 147		459 147	459 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 870		4 870	6 370
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 175 050</b>	<b>6 579 528</b>	<b>1 595 522</b>	<b>1 639 471</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	892 853		892 853	513 214
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 578
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	12 998 764	327 628	12 671 136	16 431 573
Autres créances	2 463 603		2 463 603	13 108 467
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	8 148		8 148	207 921
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	78 375		78 375	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>16 441 743</b>	<b>327 628</b>	<b>16 114 115</b>	<b>30 264 753</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 616 793</b>	<b>6 907 156</b>	<b>17 709 637</b>	<b>31 904 224</b>

## Bilan Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 792 000 )	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	1 602	131
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>270 305</b>	<b>1 098 175</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 993 107</b>	<b>4 819 506</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	77 409	43 550
Provisions pour charges	279 947	72 302
<b>PROVISIONS</b>	<b>357 357</b>	<b>115 853</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 669	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 394 224	7 974 539
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 855 854	3 085 496
Dettes fiscales et sociales	3 268 804	4 759 828
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600	239 018
Autres dettes	5 788 449	10 871 955
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	31 574	38 030
<b>DETTES</b>	<b>13 359 174</b>	<b>26 968 866</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 709 637</b>	<b>31 904 224</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

## Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 154 597		1 154 597	13 978 136
Production vendue de services	9 769 633		9 769 633	3 412 377
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>10 924 230</b>		<b>10 924 230</b>	<b>17 390 512</b>
Production stockée				
Production immobilisée			52 688	96 376
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 632 927	2 159 877
Autres produits			49 808	150 210
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>12 659 653</b>	<b>19 796 975</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 261	3 572
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 209 962	520 348
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-379 639	-241 467
Autres achats et charges externes			6 970 103	13 819 620
Impôts, taxes et versements assimilés			87 367	41 584
Salaires et traitements			1 628 749	1 856 864
Charges sociales			590 610	753 095
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			491 406	391 179
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			318 832	414 870
Dotations aux provisions			322 086	32 400
Autres charges			261 204	293 615
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>12 501 942</b>	<b>17 885 680</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>157 712</b>	<b>1 911 294</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			104 325	467
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>104 325</b>	<b>467</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			33 930	20 503
Différences négatives de change			761	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>34 691</b>	<b>20 503</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>69 634</b>	<b>-20 035</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>227 346</b>	<b>1 891 259</b>

## Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 547	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>40 547</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 889
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 868	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	66	128 222
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>11 934</b>	<b>148 111</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>28 613</b>	<b>-148 111</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		224 667
Impôts sur les bénéfices	-14 346	420 306
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 804 526</b>	<b>19 797 442</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 534 221</b>	<b>18 699 267</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>270 305</b>	<b>1 098 175</b>

**REGLES, METHODES ET  
FAITS SIGNIFICATIFS**

# PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

## PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- " Continuité de l'exploitation,
- " Indépendance des exercices,
- " permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

### ***Immobilisations Incorporelles***

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

### ***Immobilisations Corporelles***

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

### *Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018*

Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.

**Production immobilisée**

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
  - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
  - frais de personnel (charges incluses)
  - impôts et taxes
  - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc....) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

**Amortissements**

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

**Amortissements Exceptionnels**

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

**Immobilisations Financières**

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

**Provisions réglementées**

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

**Provisions pour Risques et Charges**

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

### ***Provisions pour Renouvellement***

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie provisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

### **Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008**

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

### ***Provisions pour Pertes à Terminaison***

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

### ***Provisions pour avantages au personnel***

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

### ***Dépréciation des éléments d'actif***

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

*Dépréciation des immobilisations*

*Dépréciation des créances rattachées à des participations*

*Dépréciation des stocks*

*Dépréciation des créances*

*Etc...*

### ***Evaluation des stocks***

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

### ***Travaux d'entreprise***

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

### ***Relations avec les entreprises liées***

Toutes les transactions significatives avec des parties ont été conclues à des conditions normales de marché.

### ***Transfert de charges***

Les comptes - Transfert de charges - sont ventilés en fonction de la nature de charge transférée. Ces comptes de produits constatent des remboursements de charges de personnel, des sinistres, des refacturations de charges intragroupes et des transferts en charges exceptionnelles.

## **CONSOLIDATION**

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenus ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

**FAITS SIGNIFICATIFS**

Néant.

**INFORMATIONS SUR LE  
BILAN ET LE RESULTAT**

## Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	41 973		
Terrains	80 060		
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 790 320		53 837
Installations générales, agenc., aménag.	874 941		27 200
Matériel de transport	2 624 586		491 795
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 044		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	137 541		25 100
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 431 161</b>		<b>597 932</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	459 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 370		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>465 517</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 938 651</b>		<b>597 932</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		41 973		
Terrains			80 060	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.		124 534	2 719 623	
Installations générales, agencements divers			902 141	
Matériel de transport		43 339	3 073 041	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		13 146	90 898	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	137 041		25 600	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>137 041</b>	<b>181 020</b>	<b>7 711 033</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			459 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 500	4 870	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>1 500</b>	<b>464 017</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137 041</b>	<b>224 492</b>	<b>8 175 050</b>	

## Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	41 973		41 973	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>41 973</b>		<b>41 973</b>	
Terrains	9 635	1 664		11 298
Constructions sur sol propre	493 666	11 063		504 729
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	304 151	311		304 462
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 404 660	138 586	112 600	2 430 645
Installations générales, agenc. et aménag. divers	640 495	177 188		817 683
Matériel de transport	2 302 173	162 268	43 339	2 421 102
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 428	326	13 146	89 609
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 257 207</b>	<b>491 406</b>	<b>169 086</b>	<b>6 579 528</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 299 180</b>	<b>491 406</b>	<b>211 058</b>	<b>6 579 528</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	43 550	42 139	8 280	77 409
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	27 661	27 047	27 661	27 047
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	14 616		14 616	
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	30 025	2 900	30 025	2 900
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		250 000		250 000
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>115 853</b>	<b>322 086</b>	<b>80 582</b>	<b>357 357</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	423 665	318 832	414 870	327 628
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>423 665</b>	<b>318 832</b>	<b>414 870</b>	<b>327 628</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>539 518</b>	<b>640 919</b>	<b>495 452</b>	<b>684 984</b>
Dotations et reprises d'exploitation		640 919	495 452	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

## Charges à payer et produits à recevoir

CHARGES A PAYER	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
<b>DETTES FINANCIERES</b>	19 668	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 855 854	1 268 201
Dettes fiscales et sociales	3 268 804	371 063
Autres dettes d'exploitation	1 568 131	6 095
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600	600
Dettes fiscales		
Autres dettes diverses	4 220 317	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>10 933 374</b>	<b>1 645 959</b>
<b>A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir</b>		<b>(206 576)</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>10 933 374</b>	<b>1 439 383</b>

PRODUITS A RECEVOIR	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	4 870	
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>		
Clients et comptes rattachés	12 998 763	10 317 626
Autres créances d'exploitation	2 413 643	
<b>CREANCES DIVERSES</b>	49 957	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		
<b>DISPONIBILITES</b>	8 148	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>15 475 381</b>	<b>10 317 626</b>
<b>A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus</b>		<b>(1 459 486)</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>15 475 381</b>	<b>8 858 140</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	78 375	31 574
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>78 375</b>	<b>31 574</b>

## Echéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 870	4 870	
Clients douteux ou litigieux	1 063 768	1 063 768	
Autres créances clients	11 934 996	11 934 996	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 158	1 158	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	716	716	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	403 826	403 826	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	577 353	577 353	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	91 923	91 923	
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 338 670	1 338 670	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	49 957	49 957	
Charges constatées d'avance	78 375	78 375	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 545 612</b>	<b>15 545 612</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	19 669	19 669		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 855 854	1 855 854		
Personnel et comptes rattachés	256 039	256 039		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295 971	295 971		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 134	2 134		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 693 069	2 693 069		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	21 592	21 592		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	600	600		
Groupe et associés	4 220 318	4 220 318		
Autres dettes	1 568 131	1 568 131		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 574	31 574		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 964 950</b>	<b>10 964 950</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

## Impositions différées

NATURE	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
- Amortissements dérogatoires						
- Provisions pour investissement						
<b>CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT</b>						
- Congés payés	229 545		227 469	229 545	227 469	
- Participation des salariés	224 667			224 667		
- Organic	8 523			8 523		
- Effort de construction						
- Compte Epargne Temps	63 200		49 842	63 200	49 842	
- Autres provisions non déductibles						
- Plus-values de fusion						
<b>TOTAL</b>	<b>525 935</b>		<b>277 311</b>	<b>525 935</b>	<b>277 311</b>	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

## Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RUBRIQUES	DOTATION	REPRISE	MONTANT
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			270 305
Impôts sur les bénéfices			2 134
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			272 439
- Provision pour investissements			
- Provisions sur immobilisations			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provision spéciale de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluations dérogatoires			
<b>TOTAL</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT</b>			272 439

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	179 200			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

## Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 819 506
Distributions sur résultats antérieurs		1 096 704
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 722 802
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		270 305
	<b>SOLDE</b>	<b>270 305</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		3 993 107

## Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
EAU	1 154 668		1 154 668	8 510 639	-86,43 %
TRAVAUX	7 998 334		7 998 334	5 473 851	46,12 %
ASSAINISSEMENT	1 758 028		1 758 028	3 406 022	-48,38 %
DIVERS	13 201		13 201		
<b>TOTAL</b>	<b>10 924 230</b>		<b>10 924 230</b>	<b>17 390 512</b>	<b>-37,18 %</b>

**ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET AUTRES INFORMATIONS**



